



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



*Le dispositif SÉSAME,
un levier d'actions pour les jeunes*

Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation
dans les Métiers de l'Encadrement

APPEL À PROJETS SÉSAME

Le dispositif SÉSAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement) a pour objectif **d'accompagner vers un emploi dans le sport et dans l'animation les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle**. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un parcours individualisé (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

Pour en savoir plus : instruction du 4 mars 2021 relative au déploiement du dispositif SÉSAME en 2021 (publication au BO ENJS du 18 mars 2021)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo11/SPOV2108299J.htm>

**Date limite de retour :
26 JUIN 2023**





Le déploiement du dispositif en Normandie en 2023

Dans le cadre du déploiement du dispositif SESAME en Normandie, une attention particulière sera portée aux parcours de pré-formation en lien avec les métiers du sport et de l'animation.

Les projets seront appréciés au regard de la capacité des porteurs à répondre aux besoins particuliers des bénéficiaires, en termes de mobilité et d'intégration socio-professionnelle, en lien avec les acteurs éducatifs du territoire. Une attention particulière sera portée sur l'individualisation des parcours et la mise en évidence d'un partenariat local affirmé entre les acteurs publics de l'emploi, de l'éducation et les structures des champs de l'animation et du sport.

Tout projet déjà soutenu par ailleurs via d'autres fonds publics d'État ne pourra être considéré comme prioritaire.

Présentation de la préformation aux métiers du sport et de l'animation

L'Académie de Normandie encourage le développement de parcours de pré-qualification dont l'objet est de permettre aux stagiaires de « Valider son projet professionnel ». Cette action de pré-qualification « Préparation de son projet de formation dans le champ du sport et de l'animation » doit permettre de :

- Mettre des mots sur des expériences, pour acquérir un vocabulaire professionnel et identifier les différentes dimensions du métier : public, structure, activité, réglementation...
- Construire des repères professionnels adaptés au secteur du sport,
- Valider un premier diplôme (fédéral ou professionnel),
- Mettre à l'épreuve du terrain son projet de formation.

Lancement de l'appel à projet "SESAME Préformation" sur les cinq départements de la Normandie

→ Structure de préformation

Toute structure – spécialisée ou non dans les secteurs de l'animation et du sport - est en capacité de répondre à cet appel à projet : organisme de formation, association, maison de quartier, centre social... La réponse peut être apportée par une structure ou un consortium de répondants.

→ Nature du projet

Le projet devra être formalisé sur la base des différents éléments indiqués en annexe. Il devra cependant intégrer les caractéristiques suivantes :

- Accompagnement de jeunes sur des projets de préformation dans les secteurs de l'animation socio-éducative et du sport.
- Volume de jeunes à préciser selon les moyens humains de la structure et les besoins du territoire.
- Localisation : ciblage sur le territoire de chaque département de la Région Normandie. .
- Proposer un calendrier de formation de 6 mois minimum.

Financement

Un budget « au réel » sera établi sur la base d'un nombre de jeunes à accompagner durant la période suivante : 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024. Il est tout à fait possible d'intégrer des cofinancements à ce projet.



Modalités de réponse à l'appel à projet

Date limite de retour : **LUNDI 26 JUIN 2023.**

Liste des documents à transmettre :

- **Note de synthèse du projet de préformation 2023 / 2024** (8 pages maximum).
- **[Demande Cerfa n° 12156*05 de subvention](#)**

Transmettre l'ensemble des documents par mail à :
la DRAJES, de l'Académie de Normandie - Pôle 3 Formation, certification, emploi :
drajes-pole3@ac-normandie.fr

Les réponses à l'appel à projets ne seront instruites que sous réserve de la complétude du dossier et des éléments demandés ci-dessus.

Modalités de conventionnement

Une sélection des répondants sera effectuée. Un entretien sera réalisé courant juillet afin de permettre la mise en place de la convention SESAME dès le mois de juillet.

Cette convention SESAME sera annuelle et sera mise en place jusqu'au 31 août 2024.



ANNEXE – PROJET DE PREFORMATION

Liste des informations – à minima – à faire figurer dans le projet de préformation :

- Présentation du porteur de projet (caractéristiques, actions majeures, antériorité dans le dispositif, expérience précédente dans ce type de projet, spécificité locale...)
- Présentation du (ou des) personne(s) en charge de la mise en oeuvre du projet
- Passerelles éventuelles avec les projets de la structure
- Passerelles éventuelles avec d'autres dispositifs
- Modalités de collaboration avec les organismes de formation
- Analyse du (ou des) territoire(s) ciblé(s)
- Perspectives et besoins d'emploi sur le territoire (ex : besoins d'emploi actuels ou à venir dans une filière / spécialité)
- Actions de communication (actions, supports et calendrier prévisionnel)
- Volume de bénéficiaires et volume horaire théorique de la préformation
- Sélection et positionnement des bénéficiaires
- Présentation du projet d'accompagnant faisant figurer, à minima :
 - Les différentes phases ou actions prévues
 - Les modalités d'accompagnement collectif et individuel
 - Les intervenants ou structures mobilisé(e)s
 - Les pré-qualifications (PSC1, BAFA, diplôme fédéral, BNSSA...)
 - Les relations avec les partenaires (ex : mission locale, pôle emploi, association...)
 - Un calendrier prévisionnel
- Budget prévisionnel du projet (préciser le mode de calcul des dépenses et les sources éventuelles de recettes) via dossier CERFA.

